

Le salafisme en dix questions

Mohamed Sifaoui *

06/11/2009 | Mise à jour : 17:19 | Commentaires 64 | Ajouter à ma sélection



Dans Paris et dans toute la France, de nombreuses échoppes communautaires fleurissent et offrent la possibilité de se fournir en vêtements islamiques autant qu'en produits de beauté orientaux et livres saints. Crédits photo : (Axelle de Russé/Le Figaro Magazine)

Au moment où l'on parle du voile intégral, du salafisme, des religions et de l'identité nationale, faut-il s'inquiéter de la présence en France d'un mouvement fondamentaliste musulman que beaucoup qualifient d'extrémiste ? Décryptage...

1. Qui sont les salafistes ?

Le salafisme puise sa racine dans le mot arabe *salaf*, qui veut littéralement dire « les prédécesseurs ». On parle d'*essalaf essalah*, ou des « pieux prédécesseurs », pour désigner les premiers compagnons du prophète Mahomet. Aujourd'hui, les salafistes les prennent pour exemple et appellent à un retour à « l'islam des origines », expurgé de la *bidaa* ou des « innovations blâmables » qui, de leur point de vue, pervertissent la religion. Ainsi, toutes les influences occidentales, toutes les idées humanistes et les principes philosophiques, comme la démocratie ou la laïcité, sont-ils rejetés. C'est l'école de pensée hanbalite, fondée par l'imam Ahmed ibn Hanbal (780-855) au IXe siècle, qui a forgé les racines de l'idéologie salafiste. Deux disciples de cette doctrine, l'imam ibn Taymiya (1263-1328) et Mohamed ibn Abdelwahab (1703-1792), en deviendront ensuite les deux principales références idéologiques. Abdelwahab, fondateur du dogme wahhabite

et néanmoins cofondateur de la monarchie saoudienne, donnera naissance à ce « salafisme missionnaire » (sujet de notre enquête) véhiculé de nos jours : inégalité entre les hommes et les femmes ; droit pénal reposant sur les châtiments corporels ; rigorisme dans les rapports sociaux ; rejet des droits de l'homme. Dopé à coups de pétrodollars, ce salafisme s'est progressivement propagé à travers le monde.

Au XXe siècle, cette pensée salafiste se politise également en se « réformant » sous l'impulsion des Frères musulmans, une confrérie intégriste fondée en Egypte, en 1928, par Hasan al-Banna (1906-1949). Les Frères n'hésitent pas à créer des partis et à s'engager dans la vie politique et associative. Néanmoins, leurs divergences doctrinales avec les tenants du wahhabisme ne font pas d'eux pour autant des « progressistes » : eux aussi prônent l'application de la charia (la loi coranique) et l'instauration de républiques islamistes. Les Frères musulmans, qu'on affuble parfois du qualificatif de « salafistes en costard-cravate », sont représentés en France par l'Union des organisations islamiques de France (UOIF). Partisans d'une réislamisation « en douceur », ils sont en apparence plus « ouverts » que les « salafistes en barbe et djellaba ».

D'autres salafistes, dits djihadistes, préfèrent la confrontation. Leur doctrine est suivie aujourd'hui par une nébuleuse comme al-Qaida. Qualifiés également de takfiris (ceux qui pratiquent l'excommunication), ces adeptes de la guerre sainte ont les mêmes références idéologiques que les autres.

2. Que veulent-ils ?

Bien que minoritaires dans le monde musulman, les salafistes occupent le devant de la scène grâce à l'activisme effréné de leurs militants et autres idéologues. La pensée salafiste contrôle aujourd'hui plusieurs mosquées et une grande partie de la littérature musulmane. S'agissant de l'Occident, ils appellent aussi au communautarisme, espérant réislamiser les membres de la communauté musulmane et convertir autant que faire se peut des personnes séduites par une idéologie politico-religieuse incompatible avec les valeurs universelles. Pour autant, contrairement à certains fantasmes entretenus par des milieux d'extrême droite, l'objectif principal des salafistes n'est pas l'islamisation de l'Europe, mais la mise en place de conditions qui leur permettraient de pratiquer leur vision de l'islam comme ils l'entendent, même si celle-ci est contradictoire avec l'esprit des Lumières. De leur côté, les Frères musulmans souhaitent ériger un groupe de pression à même de peser sur les débats nationaux et internationaux, et veulent constituer une force lobbyiste susceptible de faire naître un « vote musulman ».

3. Combien sont-ils en France ?

Il est difficile de connaître avec exactitude le nombre de salafistes présents en France (et en Europe). Il serait possible néanmoins d'avoir une estimation quand on sait que seuls 10 % des 5 millions de musulmans de France sont des pratiquants réguliers qui fréquentent les 1 900 mosquées et salles de prière avec assiduité. Ayant centré leur vie autour du lieu de culte et de la pratique, ils représentent une forte minorité de ces pratiquants. Mais ils donnent l'impression d'être majoritaires grâce à leur activisme, leur excitation militante, leur présence sur le net, leur accoutrement ostensiblement prosélyte, et à travers leur

engagement dans l'action sociale au sein des quartiers. Les salafistes ont ainsi montré leur poids réel lors des manifestations contre la loi interdisant les signes religieux à l'école. A analyser également, les rencontres annuelles du Bourget qu'organise l'UOIF, cette filiale française de la pensée des Frères musulmans, qui peine à rassembler plus de 20 000 personnes, même si elle prétend le contraire.

Il existerait une cinquantaine de mosquées ou de lieux de prière tenus par les partisans du wahhabisme saoudien et de la pensée salafiste prosélyte, et beaucoup plus dirigés par l'UOIF, qui ne représente cependant qu'un tiers des musulmans pratiquants dans les instances du Conseil français du culte musulman (CFCM).

Les mosquées salafistes wahhabites sont souvent implantées au cœur des cités populaires. Il en existe en région parisienne - à Sartrouville, Argenteuil ou Gennevilliers notamment -, dans la région lyonnaise, dans le Nord, ainsi qu'à Marseille ou Besançon. Mais on en trouve aussi dans Paris intra-muros, au cœur des quartiers de Belleville et de Barbès.

4. Qui finance la propagation du salafisme ?

Outre l'Etat saoudien qui, au travers de la Ligue islamique mondiale, a longtemps financé cette idéologie, de nombreux mécènes arabes du golfe Persique accordent des millions d'euros par an pour faire rayonner à travers le monde le « vrai islam », comme ils aiment qualifier le salafisme. En France, plusieurs mosquées ont été construites grâce à des fonds provenant des monarchies arabes et de la Ligue islamique mondiale : les mosquées d'Evry et de Mantes-la-Jolie, par exemple. L'Arabie saoudite propage le salafisme en formant dans ses universités de Riyad, de La Mecque et de Médine des milliers d'étudiants saoudiens ou étrangers. Ce salafisme « missionnaire » a été véhiculé aussi par les écoles coraniques pakistanaises, notamment celle de Karachi, qui enseigne la pensée dite deobandite, une version indo-pakistanaise du salafisme ayant donné naissance aux fameux talibans. Les Frères musulmans ont, quant à eux, longtemps bénéficié de l'aide des Saoudiens, qui ont permis l'ouverture en Europe du Centre islamique de Genève, fondé par Saïd Ramadan (père de Tariq Ramadan et gendre de Hasan al-Banna). Et, lorsque l'UOIF est créée, au début des années 80, par des islamistes tunisiens et par l'activiste libanais Fayçal Mawlawi, l'organisation profitera de nombreux soutiens émanant des Emirats arabes unis. Aujourd'hui, l'UOIF recevrait, selon les différentes estimations, entre 30 et 60 % de son financement de pays ou de personnalités arabes. Les associations qui sont liées à l'UOIF tirent également une partie de leur argent de la certification halal, un commerce communautaire qu'ils ne cessent de promouvoir tant il est lucratif.

5. Qui sont leurs idéologues ?

Parmi les contemporains, on peut compter des Egyptiens issus des Frères musulmans comme Sayyid Qutb (1906-1966) ou Youssouf al-Qaradawi, qui ne cesse de justifier les attentats suicides et l'instauration de la charia. Bien qu'il s'en défende, Tariq Ramadan, qui se laisse complaisamment affubler parfois du titre de théologien, est en réalité un idéologue de la pensée salafiste des Frères musulmans. Il n'hésite pas à fustiger le wahhabisme saoudien, mais cela ne fait

pas de lui un progressiste ou un libéral ni un réformateur. Ses références idéologiques demeurent les fondateurs de la pensée des Frères et les théoriciens qui l'ont sophistiquée pour en faire un instrument de lutte politico-idéologique, en l'occurrence son propre grand-père Hasan al-Banna, auquel il voue une admiration sans pareille, ou encore le Pakistanais Abu al-Ala al-Mawdoudi (1903-1979). Tariq Ramadan s'est singularisé en utilisant des codes de langage et d'écriture occidentaux pour propager une pensée frériste qui a su adapter son discours aux opinions publiques européennes. Il ne propose qu'une version d'un salafisme en apparence plus « doux ».

D'autres « penseurs », des Saoudiens, ont assuré le rayonnement du salafisme wahhabite à travers le monde. C'est le cas du cheikh Ibn Baz (1909-1999), qui a toujours prêché un islam pur et dur. Salih bin Fawzan al-Fawzan, un Saoudien, est « apprécié » par les salafistes européens : il recommande à ses adeptes de ne pas « *ressembler aux mécréants dans ce qui leur est spécifique* ». Il est de ceux qui incitent les femmes à porter le voile intégral, refusant même le voile classique qui permet de laisser le visage des femmes visible. Autre gourou très écouté par les salafistes : le cheikh Mohamed ibn Saleh al-Otheimine. Il interdit, entre autres, de « *féliciter les mécréants [juifs et chrétiens notamment] durant leurs fêtes religieuses* ». Enfin le cheikh Nacereddine al-Albani (1914-1999), un idéologue albanosyrien, a produit une floraison de fatwas (édits religieux) tout aussi intégristes les unes que les autres et a notamment prohibé l'usage de la télévision et de la radio.

6. Quels sont leurs relais médiatiques ?

Bien que certains idéologues interdisent la télévision, d'autres appellent à ce que l'utilisation de ce média soit exclusivement réservée à la propagation de l'islam. C'est le cas par exemple de plusieurs chaînes satellitaires arabes, qui accordent une large place à ces salafistes prêchant « la bonne parole » tant en direction des sociétés musulmanes que de l'Occident. Les prédicateurs se succèdent sur des chaînes qui, du Qatar à l'Égypte en passant par les Emirats, font de la surenchère en jouant sur les notions du licite et de l'illicite très chères à Youssouf al-Qaradawi. Une fois par semaine, celui-ci anime l'émission phare « Al-Sharia oua Al-Hayat » (la charia et la vie) sur les plateaux de la chaîne al-Jezira, au cours de laquelle il traite de toutes les questions d'actualité, parfois avec une violence inouïe. Cela dit, internet est devenu le moyen principal pour véhiculer les idées salafistes, que ce soient celles des Frères musulmans ou celles des wahhabites et même celles des djihadistes. Les sites et les forums se comptent par centaines et, là aussi, tous les sujets sont abordés. Actuellement, plusieurs salafistes tentent de se mobiliser sur le net contre une éventuelle loi sur le voile intégral. Mobilisation qui voit son prolongement sur le web 2.0 et notamment sur des réseaux sociaux tels que Facebook, qui recèle des dizaines de profils se revendiquant clairement de cette idéologie. Enfin, les nombreuses librairies dites musulmanes propagent en réalité l'idéologie salafiste. C'est le cas d'al-Tawhid à Lyon, qui diffuse la littérature des frères Ramadan et celle des penseurs fréristes, ou d'autres échoppes qui proposent, quant à elles, les ouvrages des idéologues saoudiens.

7. Le salafisme est-il compatible avec la République ?

Les salafistes sont contre la mixité, ils rejettent les minorités religieuses et sexuelles, encouragent le communautarisme, ne reconnaissent pas les valeurs de fraternité en dehors de l'oumma (la nation islamique) et refusent toutes les notions de liberté qui contredisent leur vision de l'islam. Les textes salafistes montrent l'étendue qui sépare cette idéologie totalitaire des principes républicains. Ainsi, le cheikh Otheimine, par exemple, appelle-t-il les femmes musulmanes à ne quitter leur domicile qu'en cas de nécessité et qu'avec *«l'autorisation du mari ou du tuteur»*. Il précise : *«La femme est libre chez elle, elle se rend dans toutes les pièces de la maison et travaille en accomplissant les tâches ménagères.»* Et d'ajouter à leur intention : *«Que ces femmes craignent Allah et délaissent les propagandes occidentales corruptrices!»* Un autre cheikh, Salih bin Fawzan al-Fawzan, défenseur du voile intégral, affirmait dans l'une de ses fatwas que *«le visage de la femme est une awrah (partie à dissimuler) et qu'il est obligatoire de le couvrir»*. Pour lui, *«c'est la partie la plus forte en tentation»*. Et il en va de même pour d'autres principes fondamentaux qui forgent l'identité républicaine et laïque de la France. Le salafisme, par exemple, n'accepte pas la liberté de conscience. S'il cherche à endoctriner et à convertir des non-musulmans, il refuse catégoriquement qu'un musulman puisse renier l'islam pour une autre religion. L'auteur d'une telle apostasie doit être, selon eux, condamné à mort. De même que la liberté d'expression et d'opinion, la critique des dogmes et des religions est prohibée.

8. Le salafisme est-il violent ?

Les multiples courants salafistes représentent différents niveaux de dangerosité. Les djihadistes ou les takfiris prônent le djihad et donc les actions terroristes. Durant ces dernières années, plusieurs d'entre eux ont été arrêtés et condamnés dans des affaires *«d'associations de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste»*.

Le courant objet de notre enquête se veut, lui, beaucoup plus réservé sur la question de la violence. Ces fondamentalistes missionnaires préfèrent généralement raffermir leur foi et considèrent parfois qu'étant donné les divergences qui existent entre les « théologiens » au sujet du djihad, il n'est pas permis de s'engager dans cette voie. Néanmoins, ils représentent un danger pour le vivre ensemble, et leur vision de l'islam est incompatible avec les règles d'une société laïque et démocratique. En effet, tous les salafistes, y compris ceux qui prétendent le contraire, rejettent la laïcité. Il ne peut y avoir, selon leurs idéologues, de séparation entre les Eglises et l'Etat puisque, pour eux, *«l'islam est un englobant qui doit régir toute la vie du musulman»*. Idem pour la démocratie, qu'ils considèrent comme une mécréance dans la mesure où celle-ci consacre le principe de la souveraineté du peuple alors qu'ils estiment que *«la souveraineté ne doit revenir qu'à Dieu et à Dieu seul»*.

Les Frères musulmans prétendent officiellement accepter ces deux valeurs. Le salafisme dit réformiste qu'ils incarnent prend part, en effet, au jeu démocratique lorsqu'il s'agit d'élections. C'est le cas des Frères musulmans égyptiens ou du Hamas palestinien. Cela étant dit, ils instrumentalisent la démocratie dans l'espoir de s'approprier le pouvoir et ne la considèrent certainement pas comme un système consacrant toutes les égalités et toutes les libertés.

9. Le voile est-il une obligation de l'islam ?

Au lendemain de la révolution iranienne en 1979, le voile est devenu, dans l'imaginaire collectif, le signe de l'oppression de la femme et notamment du militantisme politique. D'un point de vue théologique, les salafistes en font une véritable obsession, bien qu'il n'existe que deux versets coraniques qui évoquent, de manière peu explicite, le voile sans en déterminer sa forme exacte : «*Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Dieu est Pardonneur et Miséricordieux.*» (sourate 33, verset 59) ; et «*Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Dieu, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès.*» (sourate 24, verset 31).

Pour les littéralistes, ces versets seraient « clairs » et exigeraient le port du voile voire du niqab, mais pour beaucoup de penseurs et de rationalistes musulmans, le port du voile n'est pas une obligation. Gamal al-Banna, frère du fondateur des Frères musulmans, pense, lui, que le voile n'est plus valable de nos jours étant donné que ces versets s'adressaient à des femmes qui vivaient à une période précise où, de Médine à Athènes, toutes les femmes étaient voilées. D'ailleurs, nombre de musulmanes, en Tunisie ou en Turquie, y compris de ferventes pratiquantes, ne le mettent que lors de l'accomplissement des prières ; d'autres, plus âgées, le portent par tradition ou par pudeur. Récemment, le cheikh d'al-Azhar, le grand institut de théologie du Caire, a déclaré que le port du voile intégral relevait d'une «*tradition et non pas du culte*». Le cheikh Khaled Bentounès, guide spirituel du soufisme maghrébin, a affirmé pour sa part qu'«*on a fait du voile un instrument idéologique pour avoir un stéréotype de femme modèle*», dénonçant ainsi cet uniforme de l'idéologie salafiste. En tout état de cause, le retour du voile, sous ses différents aspects, coïncide avec l'avènement du salafisme contemporain.







10. Une loi contre le voile intégral est-elle applicable?

La question est actuellement en débat. La commission d'enquête parlementaire rendra son avis en janvier 2010. Pour l'heure, de nombreuses associations et des personnalités de la société civile sont auditionnées par les députés. Il aurait sans doute été préférable de créer une véritable commission d'enquête pour mieux connaître l'idéologie salafiste et son ancrage dans la société française.

Dans le cas de la mise en place d'une loi, il faudrait réfléchir dès à présent à son application. Nous sommes là devant une situation sensiblement différente de celle qui avait prévalu durant la polémique sur le voile à l'école, puisque l'interdiction de cet autre « signe » de l'islamisme fut appliquée par les

responsables des établissements scolaires. Le respect d'une mesure visant à interdire le voile intégral devra cette fois être assuré par la force publique, qui devra verbaliser ou emmener au poste les éventuelles récalcitrantes. Et il y en aura ! Il faudrait en outre avoir l'assurance que cette loi, si elle venait à être promulguée, s'appliquera également l'été, lorsque les femmes et les filles ainsi que les servantes des riches princes saoudiens ou qataris déambuleront sur les Champs-Élysées.

** Journaliste, Mohamed Sifaoui est le coauteur avec Philippe Bercovici de «Ben Laden dévoilé, la BD-attentat contre Al-Qaïda», Editions 12 Bis. Il est aussi l'auteur de «Pourquoi l'islamisme séduit-il ?», Editions Armand Colin, à paraître le 27 janvier 2010.*

Imprimer 	Partager    
Envoyer 	S'abonner 